



# TESTS D'ÉVALUATION DES CHIENS DE PROTECTION DES TROUPEAUX

09/10/2013

# Plan Loup 2013-2017

**Fin 2006** : mise en œuvre d'un programme national « chien de protection » sous l'égide du MAAF piloté par l'IE en lien avec la SCC.

Plusieurs volets, totalement ou partiellement achevés au cours du second plan loup :

- Elaboration du système de testage des aptitudes des chiens au gardiennage et à la protection des troupeaux MAIS peu de mise en œuvre sur le terrain.
- Recensement des chiens de protection géré par la SCC MAIS travail sur un programme de sélection pour améliorer les performances des animaux en terme d'aptitude au gardiennage non abouti.

Travail à reprendre et à achever avec les mêmes partenaires.

## **Objectifs** :

- Aboutir à des préconisations en matière de races de chiens de protection susceptibles de bénéficier des aides.
- Analyser la possibilité de prévenir ou de réduire la mise en cause pénale ou civile des détenteurs de chiens de protection.



# Objectifs de travail

- ▶ Mettre en œuvre un test consensuel dans le but de :
  - Permettre une sélection et une qualification des chiens reproducteurs en vue d'une création de pédigrée.
  - Proposer des mesures adaptées à l'éleveur de brebis si le résultat de l'évaluation de son chien ne montre pas une efficacité optimale en matière de protection du troupeau ou fait déceler un risque vis-à-vis de l'Homme.
  
- ▶ 2 volets :
  - Qualité pastorale des chiens
  - Agressivité des chiens vis-à-vis de l'Homme



# Cahier des charges

## Circulaire DGPAAT 05/03/2013

- ▶ **Test de comportement** : outil d'aide à la décision pour l'éleveur.  
Doit permettre d'anticiper problèmes ou insuffisances potentiels liés au comportement du chien.
- ▶ **Objectifs** :
  - Vérifier si le chien présente les caractéristiques minimales attendues pour assurer une protection optimale
  - Vérifier si le chien présente un risque vis-à-vis des tiers dans certaines situations
  - Recommander la mise en œuvre de mesures permettant d'infléchir ces tendances ou, lorsqu'aucune mesure corrective ne peut être envisagée, de recommander le retrait de l'animal au troupeau et éventuellement son remplacement.
- ▶ **Contenu** : permettre d'observer et d'évaluer
  - Le comportement du chien par rapport au troupeau (**intérêt, attachement et respect des animaux, positionnement face à une menace potentielle**)
  - Ses **réactions face à un individu humain inconnu** approchant le troupeau
  - Ses **réactions face à un élément inhabituel, surprenant ou déstabilisant** (stimulus visuel tel que le passage d'un vélo ou l'ouverture d'un parapluie, ou stimulus sonore)
  - Le cas échéant, le **relation du chien à son détenteur.**

# Cahier des charges (suite)

## Circulaire DGPAAT 05/03/2013

- ▶ Il est **standardisé**, faisant l'objet d'une **description précise** relative au **contenu** de ses différents exercices, aux **conditions de réalisation**, aux **indicateurs observés** et à **leur prise en compte dans le résultat de l'évaluation** du chien.
- ▶ **Conditions de réalisation** : assurer une sécurité optimale du testeur, des autres personnes présentes, de l'animal testé et du troupeau (mise en place de filets, utilisation de protections pour le testeur...).
- ▶ **Rapport** délivré systématiquement au propriétaire, transmis si possible immédiatement à l'issue du test ou au maximum dans un délai de 15j.
- ▶ **Modalités de financement** : test financé sur la base de 100 % des frais réels, dans la limite d'un plafond de 500€chien/an.



# Organisation du travail

- ▶ Réunion du groupe de travail le 04/02/2013
- ▶ 3 réunions de travail 07/06, 25/06 et 12/07 avec 3 scientifiques\* pour élaborer le test
- ▶ Test le 30/09
- ▶ 09/10/2013 : présentation de ce test

\* X. Boivin, INRA Theix  
JF. Courreau, ENV Maisons-Alfort  
B. Deputte, ENV Maisons-Alfort  
+ Valérie David, Barbara Ducreux, Idele

# Programme de la journée

## Réunion préparatoire au déploiement du test d'évaluation des chiens de protection

### 1. Matinée en salle (10h–13h)

- Présentation du test
- Echange sur le registre comportemental d'agressivité
- Modalités de déploiement du test
- Echange sur la façon de remonter les résultats
- Echange sur les modalités de suivi du test
- Echange sur les modalités de formation des testeurs
- Attitude à adopter face à un chien très agressif

### 2. Démonstration du test sur le terrain (14h30–17h)



# Objectifs de sélection retenus

## ✓ « Qualité pastorale »

- Son « attachement » (attractivité) aux animaux du troupeau
- Sa « loyauté » (respect) par rapport aux animaux du troupeau
- La capacité du chien à rester au travail

## ✓ « Relation avec l'humain ou d'autres sources de perturbation »

- Son niveau de sociabilisation à l'humain (tolérance à l'humain).
- Sa réactivité à l'approche d'un intrus humain vers le troupeau
- Sa réactivité à différentes perturbations sonores et/ou visuelles

## ✓ Sa stabilité émotionnelle



# Présentation du test

- ▶ Préparation du test : décisions qui s'appuient sur
  - Le cahier des charges de la Circulaire DGPAAT 05/03/2013
  - Tests SCC et IE

## Quels chiens sont concernés par le test ?

ASPECTS PRATIQUES	CHOIX	ARGUMENTS
Race	Montagne des Pyrénées	Race la plus répandue en France Adaptation ultérieure aux autres races
Age minimum	18 mois Pas d'âge supérieur limite	Caractéristiques comportementales non stables avant cet âge.
Sexe	Mâles et femelles	
Stade physiologique	Femelle en anœtrus uniquement	
Test individuel ou en groupe	Objectif de sélection → test individuel	Dans une phase de validation du test, les chiens seront testés individuellement. Si les chiens ayant mordu en meute ne sont pas détectés, le test devra être complété.

## Qui réalise le test ?

ASPECTS PRATIQUES	CHOIX	ARGUMENTS
Nombre de personnes impliquées	Au minimum 2 : 1 testeur et 1 notateur	Par sécurité, pas de travail isolé Eleveur ou berger à proximité et caché pendant toute la durée du test
Profil du testeur (présenté dans cahier des charges DGPAAT)	Personnes connaissant le chien, n'ayant pas peur et sachant se maîtriser en cas d'attaque Formation préalable à la mise en œuvre du test est une étape indispensable (avis du formateur conseillé)	
Tenue du testeur	Tenue de randonneur (sac à dos, bâton, casquette)	
Attitude du testeur	Bras ballant le long du corps Ne pas fixer le chien du regard (pour éviter toute interaction et par sécurité)	

## Dans quelles conditions faire le test ?

ASPECTS PRATIQUES	CHOIX	ARGUMENTS
Durée du test	30 à 45 minutes	
Lieu de réalisation	In situ, dans l'exploitation du propriétaire du chien	Pour limiter au maximum les facteurs impactant sur le test
Taille de la parcelle	2500 m <sup>2</sup> délimités par 4 filets, circulaire	Pour faciliter l'installation (filets de 50m)
Topographie de la parcelle	Parcelle la plus plate possible	Pour faciliter les observations
Végétation de la parcelle	Terrain dégagé	
Troupeau de moutons	Avec les brebis du troupeau du chien (plutôt brebis sans agneaux) De 50 à 70 brebis	
Horaire	Idéalement le matin	Respect du rythme d'activité des brebis et du chien
Météorologie	Dans la mesure du possible, le test doit être réalisé dans des conditions atmosphériques neutres et favorables à l'observation, ainsi qu'en l'absence de perturbations extérieures	

## Quels matériels sont nécessaires ?

MATERIELS	CARACTERISTIQUES
Tente standardisée	De couleur foncée, à placée à 30 mètre du filet
4 filets	50 mètres
1 sifflet	
1 chronomètre	
1 VTT	De couleur foncée
1 pistolet	
Tenue de randonneur	1 sac à dos, 1 bâton, 1 casquette
1 feuille de notation	

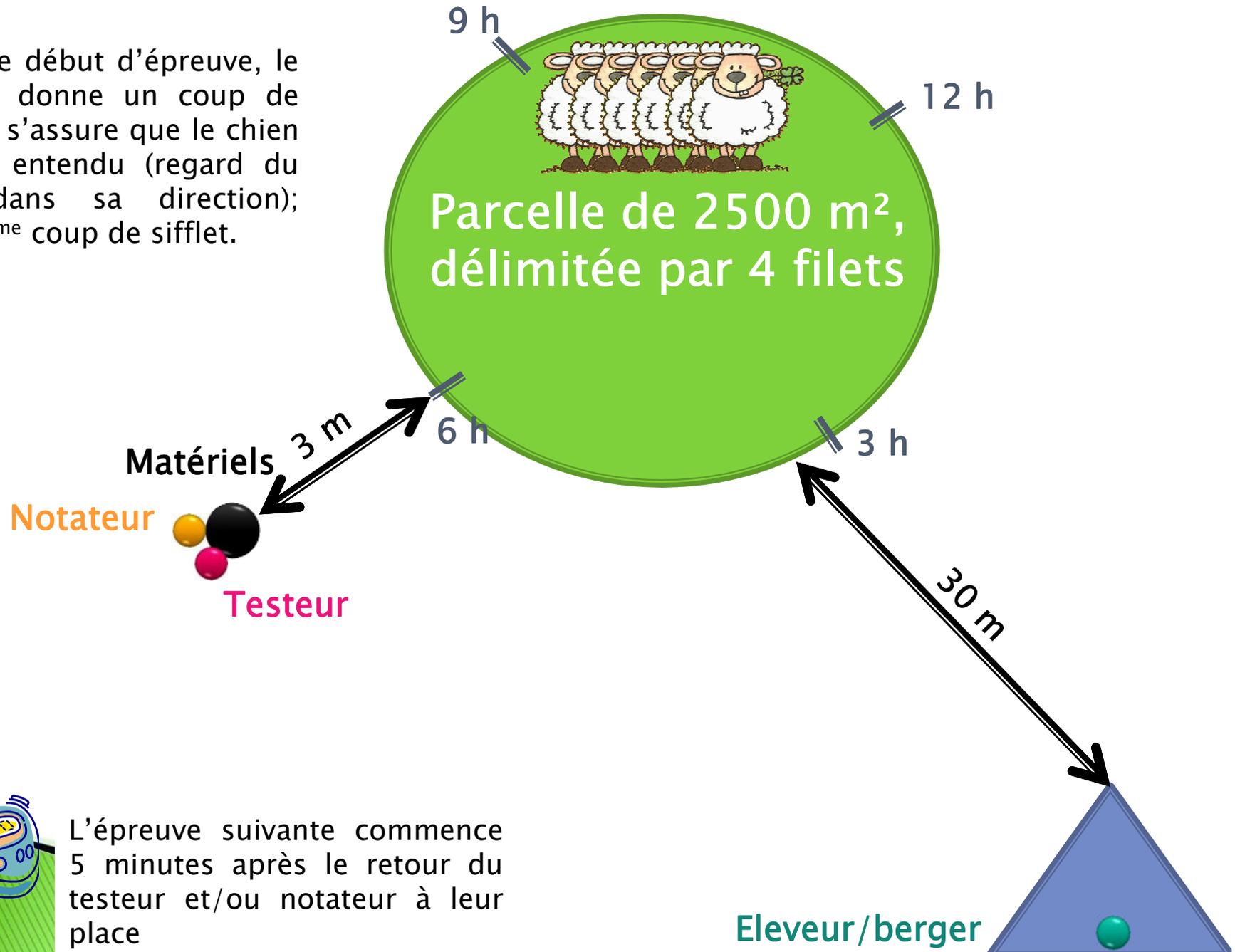
## Quelle est la période de validité du test ?

- ▶ Il est recommandé d'évaluer le chien régulièrement.



## Représentation schématique

A chaque début d'épreuve, le notateur donne un coup de sifflet et s'assure que le chien l'a bien entendu (regard du chien dans sa direction); sinon 2<sup>ème</sup> coup de sifflet.



L'épreuve suivante commence 5 minutes après le retour du testeur et/ou notateur à leur place

# Test : 6 épreuves

Epreuve 1 : Mise au troupeau

Epreuve 2 : Réaction face à des humains inconnus

Epreuve 3 : Randonneur

Epreuve 4 : Entrée dans la parcelle

Epreuve 5 : VTT

Epreuve 6 : Stimulus sonore



# Registre comportemental d'agressivité d'un chien

- ▶ Peu de mouvement de la part du chien ou alors mouvement volontaire en direction de l'humain
- ▶ Regarde fixement l'humain, éventuellement dans les yeux
- ▶ Corps tendu
- ▶ Eventuellement grognement et/ou retroussement des lèvres



# Modalité de déploiement du test

- ▶ Qui va effectuer les tests ?
- ▶ Faut-il former d'autres personnes ?
- ▶ Quels seront les documents nécessaires à l'évaluation du chien ?
- ▶ Calendrier
- ▶ ...



# Modalités de suivi du test

- ▶ Vidéos des tests
- ▶ De quelle manière faire remonter les résultats des évaluations ?
- ▶ Réunion à prévoir, quelle fréquence ?
- ▶ Note d'appréciation globale du chien
- ▶ ...

# Modalités de formation des testeurs

- ▶ Qui va former les nouveaux testeurs ?
- ▶ Qui va construire le déroulé de la formation ?
- ▶ Où auront lieu ces formations ?
- ▶ ...

